

## **Compte rendu du Conseil d'Administration du CNRST en date du 28/03/06**

Le dixième Conseil d'Administration du CNRST a été tenu au siège du Département du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique le 28 mars 2006

Monsieur le Ministre a remercié pour leur présence les membres du Conseil. Il a ouvert la séance en donnant lecture des points inscrits à l'ordre du jour. Il a invité le Directeur du CNRST à présenter les recommandations du dernier Conseil d'Administration en date du 24 juin 2005.

Suite à cela, le compte rendu du dernier Conseil d'administration a été adopté par les membres du Conseil d'Administration.

M. le Ministre a ensuite invité M. Beleadi à présenter le plan d'action du CNRST.

- Le Directeur a notamment mis l'accent sur la tarification des prestations des UATRS, l'augmentation des demandes de prestation du secteur privé et la baisse de celles des institutions universitaires :
  - le renouvellement des équipements de l'Institut National de Géophysique :
  - la mise en place d'une structure de maintenance pilote dans les universités :
  - le projet de résolution de tarifications des souches du LMBM :
  - l'équipement de l'Unité des Technologie et Economie des Energies Renouvelables (TEER) pour faire de l'expérimentation dans le laboratoire :
  - le démarrage de certaines conventions IRD, Corée du Sud ainsi que la création d'un laboratoire international associé en chimie moléculaire, laboratoire associant des institutions marocaines aux institutions du CNRS :
  - la poursuite du dialogue pour le statut du CNRST :
  - la faiblesse du budget du CNRST :
  - la présentation du budget 2005 et du projet de budget 2006 en rappelant qu'une dotation supplémentaire a été consacrée à la convention des bourses de recherche.

M. le Directeur a, d'autre part, émis le souhait de travailler à partir de 2007 sur la base d'un contrat programme avec le Ministère de tutelle étalé sur 4 ans, tenant compte des recommandations des Conseils d'Administration et des résolutions qui ont été prises lors de la rencontre sur la recherche tenue à Skhirat les 3 et 4 mars dernier.

La parole a été donnée aux membres du Conseil, qui, à l'unanimité ont remercié le Directeur pour la présentation du dossier du Conseil d'Administration, la richesse de l'exposé et du travail réalisé par le CNRST :

Les remarques ont porté essentiellement sur :

- la programmation des activités du CNRST qui doit tenir compte des recommandations de la rencontre de Skhirat ;
- la diminution des activités des UATRS dû à la mise en place des mêmes équipements par certaines universités ce qui risque de poser un problème.
- La prévision dans les projets d'établissement d'une enveloppe consacrée aux paiements des prestations et qui devra être virée au CNRST ;
- La réflexion sur les modalités de paiements des prestations sur la base d'un contrat, l'orientation des prestations vers la qualité ISO ; et la définition d'une méthodologie adéquate qui sera une plus value pour la prestation ;
- La réflexion sur la pérennité des actions menées dans le cadre du projet FSP, compte tenu des dates d'échéance du projet, sachant que la rencontre de Skhirat a insisté sur ce point ;
- La structure des Sciences Humaines et Sociales proposée par le Conseil Scientifique du CNRST devra être tributaire des résultats de l'évaluation en cours de réalisation dans ce domaine ;
- L'assouplissement des procédures relatives aux contrats entre le CNRST et l'Université ;
- L'implication du Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER) au travail de l'Unité TEER ;
- La recherche est plurielle, le CNRST doit se préoccuper de cette dimension en tant que pôle fédérateur. Les unités propres au CNRST n'engageraient-elles pas un conflit d'intérêt et de dispersion des efforts ?
- Les structures du CNRST (IMIST – UATRS- LMBM) doivent faire l'objet d'une plus grande promotion auprès du secteur privé.
- Des conventions cadres devront être signées avec les fédérations d'entreprises ;

La Fusion des réseaux RDI RCI et la pérennisation du réseau au profit des PME-PMI doivent accompagner le développement de la démarche qualité dans les entreprises créées :

- Le LMBM pourra fédérer l'ensemble des laboratoires qui existent dans le domaine des microbiologies dans les différentes universités :
- Le programme FINCOMF devra démarrer rapidement à la lumière des enseignements de la rencontre de Skhirat. L'évaluation de projets de recherche pourra profiter de l'expertise internationale via ce programme :
- La coordination entre FMIST et les différentes universités notamment pour ce qui est de la base de données documentaire et électronique et l'adoption d'un même logiciel s'avère nécessaire :
- La proposition de formation payante aux UATRS soulève quelques réserves relatives notamment à la fragilité des équipements et au problème liés à leur maintenance :
- L'absence de structure dans le domaine de la santé nécessite la mise en place d'une structure de coordination. Il faudra prévoir la création d'un comité pour une rationalisation des moyens et assurer une veille notamment dans les domaines de l'enfance, la gériatrie et les maladies émergentes... :
- Le domaine de la géophysique constitue une priorité gouvernementale pour le pays. Il y a urgence à moderniser le réseau et à l'étendre. Un intérêt particulier devra être accordé aux nanotechnologies et à la biotechnologie :
- Le programme de bourse de recherche nécessite une meilleure répartition par champ disciplinaire et devra couvrir les domaines prioritaires :
- La baisse des crédits pour la recherche risque de décrédibiliser celle-ci, sachant que la structuration de la recherche nécessite des moyens financiers – Les ressources en provenance des chiffres d'affaires de Maroc Telecom ont-elles fait l'objet d'une affectation ?
- L'appel d'offres relatif aux sciences des matériaux devra être reconduit en 2006 :
- Le domaine culturel et du patrimoine devra faire l'objet d'un programme de recherche :
- Les UATRS devraient bénéficier des avantages négociés avec l'Union Européenne : certification et normes de procédures :
- La reconduction du budget est maintenue en raison de l'absence d'éléments permettant de justifier une augmentation de celui-ci (tel le visa de l'organigramme...) le

Ministère des Finances et de la Privatisation est prêt à examiner les besoins exprimés par le CNRST :

- Le reexamen de la proposition de décision relative aux indemnités des évaluateurs avec le comité restreint (Ministère des Finances et CNRST) ;
- Les structures propres du CNRST devront être soumises aux mêmes règles d'appréciation et d'évaluation que les autres unités nationales. Le CNRST ne devrait pas en créer de nouvelles.

Le Ministre a donné la parole au Directeur du CNRST pour répondre aux différentes interventions.

- La formule de contrat-cadre pour les prestations universitaires peut être envisagée. De même qu'il est souhaitable que les universités exploitent les services existants plutôt que de dupliquer un matériel coûteux et d'entretien difficile.

- Des pôles de compétences concernés par la grille de calcul ont été associés aux démarches de mise en place de cette structure.

- Le CNRST travaille avec l'ONF et le CDFR, mais ce dernier n'a pas les mêmes missions que le CNRST. Le Centre pourrait envisager de s'associer avec les unités travaillant dans les énergies renouvelables afin de mutualiser les moyens.

- Les laboratoires propres du CNRST ont une mission de service et de mutualisation de moyens en plus de leur mission de recherche. La formation MASTER peut ne pas être retenue bien que celle-ci ait fait l'objet de sollicitation par les universités.

- Certaines fédérations ont déjà été approchées dans le cadre de la promotion des UATRS IMISTERMIF. La fusion des réseaux RDT-RGI est en cours de réalisation.

- L'IMIST a besoin d'un budget de fonctionnement lourd. En matière d'investissement la Tunisie réserve 3 à 4 Millions d'euros en documents on-line.

- L'IMIST doit répondre aux besoins de l'ensemble de la communauté scientifique, pour cela un comité d'orientation a été mis en place pour débattre de toutes les questions intéressant cette communauté.

- Le CNRST est conscient de l'éclatement du secteur de la santé. Il peut encourager la création de réseaux dans les domaines de gériatrie et maladies émergentes avec la participation des institutions concernées, ceci constituerait un début de coordination dans le domaine de la santé.

Pour le Statut du chercheur : les Tunisiens ont adopté le même statut que celui des Enseignants-chercheurs et ce pour permettre une plus grande mobilité.

-Pour la question du fonds alloué à la recherche, Monsieur le Secrétaire Général a précisé que l'enveloppe de 54 Millions de DH, pour 2005 sera versée au fonds : pour les années à venir les opérateurs vont utiliser directement pour des projets de recherche.

Monsieur le Ministre a remercié les personnes présentes pour la qualité des débats et le CNRST pour la qualité des documents.

- Il a rappelé la vocation du CNRST qui est pluridisciplinaire. Le CNRST devra affiner cette vocation. Le rôle fédérateur du CNRST, constitue sa force. La mise en œuvre de mécanismes de concertation permettra d'éviter les doubles emplois. Il faudra aussi que le CNRST assure une meilleure ouverture vers le monde de l'entreprise et de circulation de l'information.
- Le CNRST devra s'inscrire dans les recommandations faites lors de la réunion sur les assises de la recherche (3-4 mars 2006 à Skhirat).
- Il devra tenir un Conseil d'Administration ad-hoc réservé uniquement à la gestion des ressources humaines et aux statuts.
- Le Conseil d'Administration du Centre appuie la proposition de renouvellement des équipements l'Institut National de Géophysique devenus vétustes. Une correspondance devra être adressée à Monsieur le Premier Ministre via le Ministère en vue d'agir de manière rapide et conséquente ; compte tenu de l'importance du risque des catastrophes naturelles au Maroc.
- Le CNRST devra penser à l'organisation d'une rencontre dans le cadre du programme FINCOME sur un thème bien ciblé.
- Le programme de bourses de recherche devra s'orienter vers une démarche concertée tenant compte des besoins prioritaires.
- Le Ministère de tutelle appuie le CNRST pour que l'ouverture de l'IMIST se fasse dans les meilleures conditions. La coopération IMIST/Universités doit s'étendre aux autres établissements.

**Les résolutions du Conseil d'Administration se résument ainsi :**

- **Mise en place des unités associées.**
- **Mise en place des Comités Scientifiques retenus par le Conseil Scientifique dans lesquels il faudra tenir compte des domaines de la santé et du patrimoine.**

**Il est proposé la constitution d'un Comité ad-hoc composé de quelques membres du Conseil d'Administration pour discuter des critères de désignation des Comités Scientifiques et proposer une liste nominative assez large d'experts.**

**Le Comité comprend :**

M.M.

Abdellatif EL ORBI, Professeur à l'Institut National de la Recherche Halieutique (INRH) ;

Mohamed BERRIANE, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Rabat ;

Hamid NARJISS, Directeur de l'Institut National pour la Recherche Agronomique (INRA) ;

Taieb CHKILLI, Président de l'Université, Mohammed V Souissi Rabat ;

Mustapha BERRADA, Directeur au Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes ;

Mohamed SMANI, Directeur de l'Association R & D ;

et Tijani BOUNAHMIDI, Département de l'Aménagement du Territoire.

Toutes ces personnes devront être contactées avant le 15 avril 2006.

- Le CNRST devra adopter le système de contractualisation aussi bien avec le Ministère qu'avec les universités et le monde de l'entreprise.

- L'ouverture rapide de deux sites relatifs au RMIE et au programme FINCOME.

- La diversification des sources de financement du fonds est une recommandation du Conseil d'Administration qui devra être soumise à l'appréciation du Premier Ministre.

- Le Conseil d'Administration a adopté :

- le projet de budget pour l'année 2006

- l'appel d'offres des UATRS à l'exception de la formation payante

et l'Appel d'Offres des Unités Associées au Centre tenant compte des Sciences Humaines et Sociales.

La séance a été levée à 13heures 45.

Ci-joint la liste des personnes présentes.